Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Nantes

Rectorat

Inspection pédagogique régionale d'Histoire Géographie

4, rue de la Houssinière
B.P. 72616
44326 NANTES Cedex 3

A Nantes, le 1er septembre 2011

L'Inspection pédagogique régionale d'Histoire- Géographie

A Mesdames et Messieurs les professeurs d'histoire-géographie des Collèges et Lycées d'enseignement public et privé de l'Académie de Nantes

S/c de
Mesdames Messieurs les IA-DSDEN Copies aux DDEC

Mesdames et Messieurs les Proviseurs et Principaux des Lycées et Collèges de l'enseignement public
Mesdames et Messieurs les Directeurs des Lycées et Collèges de l'enseignement privé

Objet : Lettre de rentrée 2011

Cher(e)s collègues,

Nous espérons que la rentrée s'est bien déroulée après des congés reposants. Nous tenons tout d'abord à souhaiter la bienvenue à tous les enseignants nouvellement nommés dans l'académie de Nantes et nous félicitons ceux qui ont été admis aux concours de recrutement, internes et externes : 28 reçus au concours externe du CAPES, 12 reçus au concours externe du CAFEP, 6 reçus au concours interne du CAPES, 14 reçus au CAER-CAPES, 4 reçus au concours interne de l'Agrégation. Nous félicitons également ceux qui ont choisi d'embrasser de nouvelles fonctions en présentant le concours de chef d'établissement.

Nous remercions tous ceux qui, parmi vous, ont accepté la mission de conseiller pédagogique tuteur pour l'année scolaire 2010-2011 et 2011-2012, contribuant ainsi à aider les jeunes enseignants lors de leur entrée dans le métier. Nous comptons sur les équipes pédagogiques -notamment disciplinaires- pour faciliter l'intégration des collègues dans les établissements. Le corps d'inspection suivra les professeurs stagiaires et se tient à la disposition des professeurs tuteurs pour échanger avec eux. Enfin, des réunions rassemblant inspecteurs et tuteurs, inspecteurs et stagiaires se dérouleront tout au long de cette année scolaire.

Nous profitons de ce courrier pour remercier toutes celles et tous ceux que nous avons sollicités pour diverses missions, participant ainsi au rayonnement de nos disciplines dans l'académie. Nous souhaitons remercier également tous ceux qui ont corrigé avec sérieux les épreuves des examens en fin d'année scolaire. Nous regrettons toutefois la rapidité de

correction d'un très petit nombre de professeurs chargés du DNB (25 professeurs de l'académie ont corrigé et saisi les notes des 35 copies qui leur étaient confiées en 2 heures). Cette remarque n'entache pas le sérieux du travail de tous les autres correcteurs. Toutefois, elle ne peut qu'interroger sur la qualité de cette correction et invite à la vigilance chacun d'entre nous dans cette mission au nom de l'équité de traitement due à tous les candidats et de l'éthique professionnelle.

Enfin, nous vous informons de l'arrivée au sein de l'Inspection pédagogique régionale d'histoire géographie de Madame Brigitte FOUCAUD. Monsieur Olivier GRENOUILLEAU, Inspecteur général, demeure le correspondant dans l'académie de Nantes de l'Inspection générale d'Histoire Géographie.

Orientations nationales et Projet académique CAP 2015

Disciplines au croisement de nombreux champs d'enseignement, l'Histoire et la Géographie ont un rôle éminent à jouer dans la mise en œuvre du projet académique Cap 2015 et des objectifs nationaux déclinés dans la lettre de préparation de rentrée publiée au BO n° 18 du 5 mai 2011 (http://www.education.gouv.fr/cid55941/mene1111098c.html). L'objectif prioritaire reste la réussite de chaque élève en personnalisant les parcours chaque fois que cela est nécessaire. Nous connaissons votre engagement et savons pouvoir compter sur vous pour y contribuer.

La discipline s'inscrit dans les 5 axes du projet académique de la manière suivante :

1. Exiger du système éducatif plus d'équité et d'égalité des droits et des chances, éduquer à la citoyenneté :

- **L'éducation à la citoyenneté :**

Les professeurs d'histoire-géographie sont directement concernés par l'éducation à la citoyenneté qui demeure un objectif fédérateur du parcours des élèves. A ce titre, ils sont invités à mener avec les professeurs d'autres disciplines un travail d'étude et de réflexion sur les questions des nouveaux programmes d'ECJS. Ce travail peut aussi trouver son prolongement dans des projets d'établissement en lien avec le projet annuel de performance académique 2011-2012 :
(http://www.ac-nantes.fr/1314957853566/0/fiche___document/&RH=ACTUALITE).
Plusieurs entrées sont possibles :

Le développement durable

La thématique du développement durable est bien connue des professeurs puisque inscrite dans les programmes d'enseignement, notamment en classes de cinquième et de seconde. Par ailleurs, le projet annuel de performance académique 2011-2012 rappelle la place

du développement durable dans l'acquisition et la validation des compétences du socle commun. Le développement durable peut aussi constituer un thème d'étude transversal dans le cadre de l'accompagnement personnalisé ou les enseignements d'exploration. Ces travaux et projets doivent aussi s'inscrire dans les projets des établissements engagés dans cette démarche de développement durable (E3D) à l'image des « lycées éco-responsables ». Nous vous rappelons qu'un espace dédié au développement durable a été ouvert sur le site académique.

L'Education à la Défense

Le *Trinôme académique* initie un cycle de deux formations pour l'année 2011-2012 :

- ***L'Internet, un nouveau territoire pour la Défense.***
- **Le « Plan égalité des chances ».**

Enfin, il convient de souligner que, depuis deux ans, l'Académie offre une expérience intéressante autour de l'enseignement des questions de Défense au Collège *Saint-Exupéry* de Belleville-sur-Vie en Vendée. A hauteur de deux heures par semaine, dans le cadre d'un projet spécifique, les élèves de troisième découvrent les missions et enjeux de la Défense globale et ses acteurs … Il s'agit enfin de renforcer les liens armée-nation en promouvant l'esprit de défense à partir d'exemples concrets développant la citoyenneté et le civisme. Ce projet a reçu un accueil très favorable des élèves par sa richesse. Cette expérience pourrait trouver un écho auprès de certains d'entre vous.

Le Concours National de la Résistance et de la Déportation

Le Concours National de la Résistance et de la Déportation a pour objectif de perpétuer chez les jeunes Français la mémoire de l'engagement des résistants et des victimes de la déportation en s'inscrivant de fait dans un devoir d'histoire afin de leur permettre d'en tirer des leçons civiques dans leur vie d'aujourd'hui. L'implication des élèves et le caractère passionné de leur travail attestent qu'ils y trouvent un indéniable enrichissement personnel. Le thème du concours 2011-2012 est le suivant : **« Résister dans les camps nazis »**. **On présentera les différentes formes qu'a pu prendre cette résistance et les valeurs qu'en transmettent les déportés par leurs témoignages.**

Deux modes de candidatures sont possibles :

- Les sujets des devoirs individuels s'adressent aux élèves de troisième et des classes de tous les lycées. Nous vous invitons à vous référer au *BO* n°23 du 9 juin 2011.
- L'épreuve collective consiste à présenter un dossier sur le thème national.

- **Les TICE et l'ENT :**

L'Académie de Nantes et les collectivités territoriales (Région et Département) se sont engagées pour un développement des ENT dans les établissements de l'académie. Par le choix d'une politique de formation des enseignants, elle vise à impulser un usage régulier des outils numériques. Parmi ces outils, il existe un **cahier de textes numérique.** À ce sujet, la

circulaire du 6-9-2010 paru au *BO* du 9 septembre 2010 définit le cahier de textes numérique[1] incorporé au sein de l'ENT (projet *e-lyco* qui se traduit par la mise en place de l'ENT dans les établissements de l'Académie). Nous vous invitons à prendre connaissance de cette circulaire et nous réitérons notre appel à la réflexion collective au sein de vos établissements sur l'utilisation de cet outil au service du suivi du travail des élèves, de la communication aux familles[2] : http://www.education.gouv.fr/cid53060/mene1020076c.html.

Nous attirons également votre attention sur l'usage des TICE en Histoire – Géographie : au cours de l'année 2010-2011, un groupe de travail inter-académique auquel a participé un groupe de professeurs de l'Académie de Nantes a réalisé des productions qui ont été mises en ligne sur *l'Espace pédagogique* :
http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/1305020221660/0/fiche___ressourcepedagogique/&RH=1160251533531.
Ces propositions mettent en exergue des usages « simples » et experts. Si l'Académie est retenue, l'expérience devrait être reconduite la présente année scolaire.

2. Maîtriser le socle commun et favoriser les parcours de réussite à tous les niveaux :

- **L'apprentissage des fondamentaux, la maîtrise du socle commun et l'individualisation des parcours**

La maîtrise du *socle commun de connaissances et de compétences* et la personnalisation des parcours constituent l'une des priorités académiques. Le socle commun invite à penser la continuité pédagogique du parcours des élèves, nous vous renvoyons à la circulaire parue au BO n°31 du 1er septembre 2011. Notre discipline est engagée dans l'acquisition des compétences du socle commun et participe évidemment à l'accompagnement personnalisé des élèves en classe de seconde et, cette année, en classe de première. Cette année 2011-2012 est marquée par la poursuite de la rénovation des enseignements :

→ **au collège**

Les **nouveaux programmes d'Histoire- Géographie- Education civique sont applicables à compter de cette rentrée scolaire 2011 pour la classe de quatrième.** Les textes sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.education.gouv.fr/cid22116/mene0817481a.html . Nous vous rappelons la mise en ligne, sur le *Serveur pédagogique*, de propositions de séquences élaborées par un groupe de travail académique en Histoire et Géographie. Ces propositions ont vocation à enrichir la réflexion des équipes.

[1] Nous vous rappelons l'obligation administrative et l'importance pédagogique (continuité pédagogique) de tenir un cahier de textes, registre des enseignements dispensés (qu'il soit ou non sous forme électronique).
[2] Nous vous renvoyons au courrier du 9 mai 2011. Ce courrier est disponible à l'adresse suivante : http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/1305140802995/0/fiche___actualite/&RH=1160225245468 .

Une présentation des nouveaux programmes de troisième aura lieu au cours de l'année scolaire dans l'académie. Vous serez informés des dates et lieux de ces réunions via vos chefs d'établissement, un professeur représentera l'établissement et sera chargé de diffuser l'information. Elle sera l'occasion d'évoquer les attendus scientifiques et didactiques, en lien avec la mise en œuvre du socle commun, de cette dernière année de collège. Nous poursuivrons cette année les animations pour neuf bassins de l'académie sur le programme de la classe de troisième à compter du mois de novembre. Madame Nathalie DUPRE et Monsieur Michael GUIHARD, aide-inspecteurs, interviendront sur différents thèmes. En histoire : thème 2, Partie 1 « L'évolution du système de production et ses conséquences sociales. », thème 2, Partie IV : « Effondrement et refondation républicaine (1940-1946) » ; en géographie : thème 1, Partie 1 « De la ville à l'espace rural, un territoire sous influence urbaine » et thème 2, Partie 1 « La région ».

Afin de faciliter la continuité des parcours et l'accompagnement des élèves, l'Académie a mis en place des **réseaux pédagogiques** qui associent le premier et le second degré autour de thématiques de travail communes et du *socle commun de connaissances et de compétences*. L'histoire des arts est une entrée particulièrement indiquée pour construire un parcours culturel du premier degré au second degré. De nouveaux réseaux vont être installés à l'échelle académique, vous êtes invités à y prendre une place à la mesure de votre engagement dans votre établissement.

le Livret Personnel de Compétences :

Dans le cadre de la mise en œuvre du socle commun de connaissances et de compétences, vous avez été amenés à évaluer les compétences du socle. Si l'évaluation est indissociable de tout acte d'enseignement, elle ne doit pas obérer la réflexion sur les situations d'apprentissage proposées aux élèves qui permettent la construction de compétences.

→ **Au Lycée :**

→ Les séries générales.

Les nouveaux programmes de première entrent en vigueur à compter de cette rentrée scolaire. Ils sont parus au *BO* n°9 du 30 septembre 2010 : http://www.education.gouv.fr/cid53319/mene1019675a.html.

Nous vous rappelons l'utilité des fiches ressources, elles sont en ligne sur le site Eduscol : http://eduscol.education.fr/pid23208-cid56538/ressources-pour-la-classe-de-premiere.html et sur le *Serveur pédagogique :* *http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/84375953/0/fiche___pagelibre/&RH=HG*.

Nous vous rappelons que les modalités d'épreuves de la série S sont parues au BO n°5 du 3 février 2011 : http://www.education.gouv.fr/cid54851/mene1033347n.html

Nous vous ferons connaître les programmes des classes de terminale dès leur publication officielle.

Les nouveaux programmes d'ECJS de la classe de seconde et de première s'appliquent dès cette rentrée 2011. Vous trouverez ces programmes sur le BO n°9 du 30

septembre 2010 pour la classe de seconde et le BO n° 21 du 26 mai 2011 pour la classe de première. Les fiches ressources pour les deux niveaux sont consultables:
http://eduscol.education.fr/cid56547/ressources-pour-ecjs-lycee-general.html.

Une présentation des programmes des séries générales des classes terminales sera proposée au cours de cette année scolaire, un professeur par établissement y sera convié et chargé de transmettre les informations à ses collègues. Un groupe de travail académique proposera enfin des exemples d'activités et de séquences qui seront mises en ligne sur le *Serveur pédagogique* afin d'aider à la mise en place de ces nouveaux programmes pour la rentrée 2012.

→ Les séries technologiques.

Les programmes d'histoire- géographie- éducation civique des séries STI2D, STL et STD2A sont parus au BO n°3 du 17 mars 2011 : http://www.education.gouv.fr/cid55414/mene1104163a.html. Nous vous renvoyons au courrier qui vous a été adressé en juin 2011 :
http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/1307453077564/0/fiche___actualite/&RH=1160225245468

→ Les autres dispositifs :

La réforme des lycées a permis la mise en place de nouvelles modalités d'enseignement au service des élèves. Beaucoup de professeurs d'histoire- géographie se sont investis dans l'accompagnement personnalisé en classe de seconde. La classe de première offre, en fonction des séries, l'opportunité d'un travail plus spécifique. Des fiches ressources sont à disposition sur le site Eduscol :
http://www.eduscol.education.fr/pid25088/ressources-pour-l-accompagnement-personnalise.html.

Le tutorat et les stages passerelles sont appelés à se généraliser. Vous trouverez les informations concernant ces dispositifs sur le BO n°1 du 4 février 2010 définissant la réforme du lycée :
http://www.education.gouv.fr/pid23791/special-4-fevrier-2010.html.

3. Rendre plus efficaces l'information et l'orientation, rehausser le niveau de qualification pour favoriser l'insertion professionnelle :

De nombreuses équipes de professeurs se sont fortement impliquées dans l'information et l'orientation au collège (dispositif ODP, mission de professeur principal, accompagnement de stages en entreprises…). Au lycée, l'accompagnement personnalisé et les enseignements d'exploration ont été l'occasion d'aborder la question de l'orientation active par la présentation de secteurs d'activités et/ou de métiers. Ce travail est appelé à se poursuivre dans le cycle terminal en s'appuyant sur les liens existants ou à mettre en place avec les établissements de l'enseignement supérieur.

L'ENT (Espace Numérique de Travail) constitue déjà un outil pertinent de suivi du parcours personnalisé d'orientation pour les élèves à partir du « webclasseur ». Cet outil va être appelé à se diffuser, notamment au lycée, dans le cadre de l'accompagnement personnalisé et du tutorat

4. Améliorer l'apprentissage des langues vivantes et l'ouverture internationale, rendre l'éducation artistique et culturelle accessible à tous :

- **La pratique des langues vivantes et l'ouverture internationale :**

L'enseignement de la DNL histoire- géographie contribue à l'amélioration de l'apprentissage des langues vivantes étrangères tout au long du cursus scolaire.

Au collège, de nombreux professeurs proposent dès la classe de quatrième un enseignement en langue vivante sur quelques points du programme. Nous encourageons ces initiatives sur un temps limité dans une séance : étude d'un document en langue étrangère, échanges oraux, trace écrite… Deux sections internationales (allemand et anglais) ont aussi vu le jour dans un collège de l'Académie, deux professeurs d'histoire- géographie ont été sollicités pour assurer l'enseignement de nos disciplines dans la langue cible de ces sections.

Au lycée, les sections européennes sont de plus en plus nombreuses et mobilisent un nombre croissant de professeurs d'histoire-géographie. Nous rappelons que l'espace pédagogique académique offre une plateforme de travail afin d'aider à la mise en œuvre des programmes décidés au niveau académique :
http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/03789583/0/fiche___pagelibre/&RH=PEDA&RF=1253003747612
Nous vous rappelons l'importance de transmettre vos propositions de travail afin que ce site remplisse complètement sa mission de mutualisation. Les élèves inscrits en série S passeront les épreuves orales propres aux sections européennes en terminale, session 2013. Un groupe de travail académique va réfléchir aux thèmes qui seront évalués lors de cette session 2013. Pour la session 2012, le programme actuellement proposé reste d'actualité.

L'offre de formation en sections binationales s'est accrue à cette rentrée 2011 avec une section Esabac à Angers, trois sections Abibac (Le Mans, Angers et Nantes) et trois sections Bachibac (Le Mans, Nantes, La Roche-sur-Yon), d'autres ouvertures sont envisagées pour la rentrée scolaire 2012.

Les professeurs souhaitant s'inscrire à la certification complémentaire sont appelés à consulter le site académique au cours du mois d'octobre afin de télécharger le dossier de candidature ou prendre contact avec la division des examens et concours (DIVEC).

- **« Devoir de mémoire » - travail d'histoire.**

Le Rectorat, en partenariat avec le Conseil régional des Pays de la Loire et le Mémorial de la Shoah, accompagne la mise en place et le suivi du projet éducatif « Devoir de mémoire – Education à la tolérance et à la paix » pour la sixième année. Ce travail d'histoire se fonde sur

les ressources locales ; il a donné lieu à des productions de grande qualité de la part des 13 équipes engagées dans le projet au cours de l'année 2010-2011. Une nouvelle campagne d'inscriptions est d'ores et déjà ouverte sur le site régional consacré au programme d'actions éducatives (http://paysdelaloire.e-lyco.fr/actions-educatives/le-programme-d-actions-educatives-/axe-1-vivre-ensemble-lutte-contre-les-discriminations-education-artistique-et-culturelle-746.htm) . Nous invitons les professeurs de lycée qui souhaiteraient inscrire une de leurs classes à déposer leur candidature dès le mois de septembre. Le partenariat Rectorat- Conseil régional- Mémorial de la Shoah assure l'accompagnement de l'ensemble des équipes pédagogiques et des classes inscrites. Une réunion d'information aura lieu au Rectorat le mercredi 28 septembre 2011 de 14h à 17h, bâtiment de l'inspection pédagogique régionale, salle 20.

5. Renforcer l'efficacité du système éducatif :

- La formation continue des enseignants :

Cette année scolaire 2011-2012 du Plan Académique de Formation est consultable sur le site académique. Les inscriptions seront closes le 23 septembre à minuit. Le lien suivant permet de préciser les modalités d'inscription :

http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/01011812/0/fiche___pagelibre/&RH=1169041339921

Outre les animations de bassins et formations citées plus haut, certains stages répertoriés en Histoire des Arts peuvent vous intéresser :

- Enseigner l'histoire des arts - 2 groupes : Nantes (44-85) et Angers (49-53-72), (dispositif 11A0170226 - module : 24249),
- L'œuvre dans le paysage estuarien (dispositif 11A0170369 - module 24397),
- Histoire des arts et portrait de ville : Angers (dispositif 11A0170375 - module 24403),
- Histoire des arts et portrait de ville : Nantes (dispositif 11A0170374 - module 24402).

Nous vous rappelons enfin l'existence d'actions nationales de formation :

- Les **Rendez-vous de l'histoire de Blois**, du 13 au 16 octobre 2011, dont le thème annuel est « l'Orient ». http://www.rdv-histoire.com/
- Le **Festival International de Géographie de Saint-Dié-des-Vosges,** du 6 au 9 octobre 2011, dont le thème annuel est « L'Afrique plurielle : paradoxes et ambitions ». Invités : les DOM-TOM de l'Océan Indien et les Terres Australes. http://www.saint-die.eu/accueilfig
- Les **journées de l'économie de Lyon**, du 9 au 11 novembre 2011. http://www.journeeseconomie.org/

Inscription au concours de recrutement des personnels enseignants :

Concours	*Dates des épreuves d'admissibilité*
Agrégation (interne et CAER) *Histoire Géographie*	**24, 25 et 26 janvier 2012**
CAPES (interne et CAER) *Histoire Géographie*	l'arrêté du 27 avril 2011 a remplacé l'épreuve écrite d'admissibilité du CAPES interne par l'étude, par le jury, d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) établi par le candidat.
Agrégation externe *Histoire ou Géographie*	**2, 3, 4 et 5 avril 2012**
CAPES (externe et CAFEP) *Histoire Géographie*	**17 et 18 novembre 2012**

- Le projet professionnel des enseignants :

Nos visites sont l'occasion d'échanger individuellement et collectivement sur votre engagement au sein de vos établissements (propositions au sein du conseil pédagogique, participation de nos disciplines au projet d'établissement, projets disciplinaires, réflexions autour de la mise en œuvre du socle commun ou de la réforme du Lycée, performances des élèves etc.). Le corps d'inspection reste très attentif aux situations individuelles et les visites permettent, notamment dans le cadre d'une auto-évaluation et d'une analyse réflexive, de faire le point sur vos démarches d'enseignement et sur votre parcours ainsi que vos projets professionnels.

Nous rappelons que vous pouvez nous adresser, directement ou sous couvert du chef d'établissement, une demande d'inspection.

Préparations aux concours d'enseignement et d'encadrement :

Chaque année, des professeurs d'histoire- géographie présentent le concours de chef d'établissement ou d'inspecteur. Nous invitons les personnels intéressés à consulter via *Etna* les modalités d'inscription à la rubrique « formation continue » car il existe, au sein de l'Académie, une préparation au concours des personnels d'encadrement (inspecteurs, chefs d'établissement, attachés d'administration etc.). Nous sommes à l'écoute des personnels qui envisagent une évolution professionnelle. Ils peuvent nous contacter via nos adresses électroniques ou notre numéro de téléphone.

Nous vous souhaitons, Madame, Monsieur et cher(e) collègue, une excellente année scolaire riche en réflexions et en projets pédagogiques.

Bonne rentrée à toutes et tous !

L'Inspection pédagogique régionale d'histoire- géographie

B. FOUCAUD, F. JANIER-DUBRY, F. PICAUD, G. REUZÉ